

Ouverture de la réunion à 09 heures 45 sous la présidence de Jean Marie BLUSSEAU BOURCIER

## Membres du Comité participants :

Mesdames AVOCAT, BAUDY-CORDONNIER, HEBERT, KERVILLEC, RUIZ, THOMANN

Messieurs BLUSSEAU-BOURCIER, GELSO, VERMOREL

### ➤ 1) **Approbation du PV Forum**

- Modification des commissions

**CTE** : la responsabilité de la CTE à partir du 1<sup>er</sup> mars est dévolue à Mme Isabelle Hebert avec son accord et celui de l'ensemble du comité

**Section Cavage** : Laurence Thery prend la direction de cette sous-commission

- Modification des statuts (Annexe 1)

- Modification du règlement intérieur (Annexe 1)

- Titre de champion de France

Après débat et mise au vote, le Comité s'est prononcé de la façon suivante :

-5 contre le CACS de Spéciale

-2 abstentions

-2 pour le CACS de spéciale

A la majorité, les mesures prises en 2010 sont donc abandonnées pour 2011.

Pour validation du titre, le candidat devra fournir les pièces suivantes:

- 1 CACS de championnat ou de Nationale d'élevage
- 2 CACS dont 1 dans une exposition à CACIB où a obligatoirement été décerné le CACIB.
- Radio de Dysplasie de la hanche lue A ou B par un des lecteurs officiels du club
- Certificat d'exemption de Maladie oculaire héréditaire canine effectué par un vétérinaire ophtalmologiste agréée par la SCC ou d'un vétérinaire ophtalmologiste du collège européen, ECVO, des pays frontaliers (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne, Monaco) **moins d'un an avant la demande d'homologation.**
- Test de Sociabilité du CFBA ou CANT ou CSAU.
- test d'identification ADN (laboratoire indifférent)

### Question de la SCC :

Le CFBA accepte-t-il un chien sans pédigrée complet pour le titre de champion de France ?

Le comité répond à l'unanimité NON

- Constitution du comité des élections

Isabelle Hebert, Raphaëlle Ruiz, Jean Marie Blusseau Bourcier  
Réception des candidatures chez le président.

### ➤ 2) **Validation des nouveaux adhérents**

Annexe2

### ➤ 3) **Point trésorerie 2010 et bilans financiers**

Dominique Thomann donne un bilan 2010 qui sera présenté à la prochaine AG

L'année 2010 est clôturée à 468 adhésions.

### ➤ 4) **Point sur les commissions**

- CTE (Isabelle Hébert)

Thèmes de travail : charte d'élevage, cotation de portées

Le président présente une WEBLISTE, rassemblant par chien, toutes les données le concernant. Elle sera mise en ligne (site secrétariat CFBA) en complément des listings disponibles en ce moment.

- CTU (reprise par Raphaëlle Ruiz)

- Sous commission CUN CBG (Frédéric Vermorel)

Recensement des résultats en discipline CUN

Projet de courrier d'encouragement aux utilisateurs dont les chiens participants aux sélectifs et au championnat, au même titre que le CGEA (salon de l'Agriculture), le CFBA remboursera une participation à hauteur de 15€. (Sur justificatif fourni au responsable de la CUN CBG)

Ces chiens seront mis à l'honneur à la NE.

- Sous commission CNEAC (Emilie Revil)

Le président présente un budget prévisionnel de la CNEAC, pour la NUT 2011, le comité tient compte de ce prévisionnel.

Le CFBA remboursera une participation à hauteur de 15€ pour le meilleur berger australien (classe B et C) au Championnat de France SCC.

Pour 2012, le CFBA souhaiterait réunir la NE et la NUT australien à la même date et sur le même site, sur 3 jours. Les 2 premiers jours seraient consacrés à la NE, la 3<sup>ème</sup> à la NUT.

Une concertation sera engagée pour les possibilités de réalisation d'un tel projet, et établir un calendrier.

- Sous commission Cavage (Laurence Thery)

Laurence étant nouvellement en place, elle nous fera parvenir ses projets rapidement, pour 2012.

- Sous commission Troupeau (vacante)

- Commission exposition

Isabelle BAUDY-CORDONNIER fait le point sur les préparatifs de la NE 2011.

### ➤ 5) **Les Délégations**

- Chaque délégué recevra la liste des adhérents de sa région fourni pour la trésorière ou la secrétaire.

- Démission de 2 délégués

- Caroline Layrolles (Rhône Alpes) et de David Parra (PACA)

- Fonctionnement

Le comité rappelle qu'un règlement des délégations, un règlement d'organisation des manifestations CFBA et un retro-planning existent.

Le règlement délégation version 3 sera renvoyé pour signature à tous les délégués.

Un tableau Excel sera fourni également à chaque délégué afin de l'aider à tenir les comptes des manifestations.

Une harmonisation de la logistique des délégations (gestion des bénévoles) sera mise en place

### ➤ 6) **Prélèvement automatique et banque**

Depuis octobre 2010, ce dossier n'avance pas franchement. Une relance a été effectuée par le président, mi-janvier 2011. Le Crédit Mutuel a repris contact avec la Trésorière, Dominique Thomann. A la vue des nombreuses contraintes exigées par la banque, le président propose en dernière solution, d'intégrer un module PayPal, beaucoup plus facile à mettre en place, et moins contraignant financièrement.

### ➤ 7) **AG 2011**

Samedi 07 mai à 18 h, Assemblée Générale Extraordinaire suivi d'une Assemblée Générale ordinaire si quorum non atteint.

Ouverture du bureau de vote à 18 h05

19 h10 Dépouillement des votes, et proclamation des résultats.

19 h45 Clôture de l'AG.

19 h50 réunion de comité pour élection du bureau.

### ➤ 8) **Formation des testeurs**

Une formation continue sur le site de la NE des testeurs ou futurs testeurs sera assurée par Frédéric VERMOREL. Les demandes de candidatures seront en ligne sur les sites du CFBA.

Le testeur présent sur une manifestation du CFBA (RE..) sera indemnisé sur la base kilométrique de la SCC dans le cas où il ne serait pas engagé dans la manifestation.

### ➤ 9) **Grilles de cotations**

Suite à de nombreux échanges sur le forum du club, et pour éviter un rejet au dernier moment, le président demandera à la SCC s'il y a possibilité d'intégrer ou non, dans la grille de cotation le CACCBT

### ➤ 10) **Prévisionnels NE, RE, Spéciales 2012**

REGIONALES: Franche Comté, Bretagne, Auvergne, Poitou Charente, Nord Picardie, Alsace Lorraine

SPECIALES: Colmar, St Brieu, Grenoble, Lyon, Dieppe, Bergerac

### ➤ 11) **Demande de jugement Berger Australien**

Une demande de M. Jean Luc Delente à juger la race berger australien. Le Président lui adressera un courrier lui indiquant la procédure du CFBA

➤ **12) Les Lectures numériques, où en-est-on ??**

Les lectures n'étant pas valables en l'état pour le moment, celle-ci ne sont acceptables que transposées dans la gélatine.

➤ **13) Contrôle d'Élevage**

La SCC a informé le président qu'un contrôle d'élevage a été effectué par un de ses contrôleurs, cet hiver chez un éleveur de berger australien. Le rapport ne fait pas état de maltraitance, mais met en avant la non-teneur dans les règles des documents administratifs obligatoires, ainsi que des conditions d'élevages pas toujours appropriées. La SCC recommande une visite d'élevage par la DSV.

➤ **14) Divers**

- Achat d'un téléphone et ouverture d'une ligne pour la trésorière.
- Radiation de la ligne téléphonique club pour le président chez SFR, celui-ci utilisant son propre matériel, à titre gratuit pour le Club. Un seul N° donc : 06 08 27 10 32
- Achat d'une remorque, acceptée à l'unanimité.
- Envoi du courrier de confirmation d'adhésion par la trésorière et non plus par la secrétaire du fait du nouveau logiciel de gestion des adhésions.
- Examen de 5 « Titre Initial » envoyés au président.
- Isabelle Hebert présente au comité la nouvelle mouture du livret d'accueil qui sera mis en ligne sur le site après finalisation.
- Les commentaires du standard seront mis en ligne.
- Les modifications concernant en particulier la denture du Berger Australien ont été demandées le 4/10/2010 par courrier à la SCC. A ce jour, et après relance auprès de cette dernière, nous n'avons toujours pas de réponse pour l'adoption de cette mesure.  
**Actuellement, les points « de non confirmation » concernant la denture, restent donc ceux déjà en vigueur.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Président à 17 heures 30.

Le Président  
Jean-Marie BLUSSEAU-BOURCIER

La Secrétaire  
Isabelle AVOCAT

# Annexe 1 du PV de comité du 119/03/2011

## Proposition de modification des Statuts

Le départ de la race Kelpie nécessitait de revoir obligatoirement nos statuts. Voici donc les articles modifiés :

**Art 1** : suppression de « **et de KELPIE** »

**Art 2** : suppression de « **et de KELPIE** »

**Art 3** : suppression de « **dans la même ville** »

**Art 5** : remplacement de « Le CFBA a pour objet d'améliorer **les races de l'AUSTRALIAN SHEPHERD et du KELPIE...** » par « Le CFBA a pour objet d'améliorer **la race de l'AUSTRALIAN SHEPHERD ...** »

**Art 5 a** : remplacement de « Publier la traduction française des standards officiels **des deux races ...** » par « Publier la traduction française du standard officiel **de la race ...** »

**Art 5 b** : remplacement de « Etablir et diffuser **des commentaires des standards** à l'intention des juges et experts-confirmateurs. » par « Etablir et diffuser **les commentaires du standard** à l'intention des juges et experts-confirmateurs. »

**Art 5 d** : remplacement de « Etablir et soumettre à la commission zootechnique de la S.C.C. la liste des points de Non-Confirmation **des deux races.** » par « Etablir et soumettre à la commission zootechnique de la S.C.C. la liste des points de Non-Confirmation **de la race.** »

**Art 5 e** : remplacement de « Déterminer les tests destinés à contribuer à l'amélioration **des deux races** » par « Déterminer les tests destinés à contribuer à l'amélioration **de la race.** »

**Art 5 f** : remplacement de « Former des Juges **des deux races** possédant ..... » par « Former des Juges **de la race** possédant .... »

**Art 5 g** : remplacement de « ... de la confirmation **des deux races**, conformément ... » par « ...de la confirmation **de la race**, conformément ... »

**Art 5 i** : remplacement de « Organiser des Expositions Spécialisées **des deux races** et des séances de confirmation, soit .... » par « Organiser des Expositions Spécialisées **de la race** et des séances de confirmation, soit .... »

**Art 5 p** : remplacement de «.... faire connaître et apprécier **les deux races** et permettant ... » par « ... faire connaître et apprécier **la race** et permettant .... »

**Art 5 q** : remplacement de « Envoyer gratuitement le bulletin périodique publié par l'association aux juges **des deux races** en exercice » par « Envoyer gratuitement le bulletin périodique publié par l'association aux juges **de la race** en exercice. »

**Art 5 r** : remplacement de « Mettre en œuvre tous les moyens de propagande utiles pour aider à la vulgarisation **des deux races.** » par « Mettre en œuvre tous les moyens de propagande utiles pour aider à la vulgarisation **de la race.** »

**Art 8** : remplacement de «.....portent préjudice à l'amélioration **de l'une des deux races.....** » par «.....portent préjudice à l'amélioration **de la race.....** »

**Art 22** : remplacement de «-de vente d'objets publicitaires ou documentaires se rapportant **aux deux races.** » par «-de vente d'objets publicitaires ou documentaires se rapportant **à la race.** »

## Proposition de modification du Règlement Intérieur

**Art 1** : remplacement de «.....améliorer **les races AUSTRALIAN SHEPHERD ET KELPIE** » par «..... améliorer **la race AUSTRALIAN SHEPHERD** »

**Art 2** : remplacement de «.....améliorer **les races AUSTRALIAN SHEPHERD ET KELPIE** » par «..... améliorer **la race AUSTRALIAN SHEPHERD** »

**Art 3** : remplacement de «.....correspondant **aux races AUSTRALIAN SHEPHERD ET KELPIE** » par «.....correspondant **à la race AUSTRALIAN SHEPHERD** »

**Art 4** : remplacement de «.....**Les jugements y seront rendus par un juge unique par classe** » par « ... **les jugements pourront être rendus par un jury collégial** »

**Art 8 a** : remplacement de «.....autres amateurs **des deux races...** » par « ... autres amateurs **de la race...** »

**Art 10** : remplacement de «...techniquement les amateurs **des deux races.** » par «... techniquement les amateurs **de la race.** »

remplacement de «.....propriétaires de chiens **des deux races...** » par « ... propriétaires de chiens **de la race.** ... »

remplacement de «.....promotion **des deux races...** » par «.....promotion **de la race ...** »

**Art 14** : remplacement de « ...**S'ils sont éleveurs, ils devront posséder le certificat de capacité.** » par « ...**S'ils sont éleveurs produisant plus d'une portée par an, toutes races confondues, ils devront posséder le certificat de capacité** »

**Art 25** : remplacement de « ... **Le présent Règlement Intérieur a été approuvé par l'Assemblée Générale du 02/04/05. Ses dispositions sont devenues applicables dès approbation par l'Assemblée Générale.** » par « **Le présent Règlement Intérieur a été approuvé par l'Assemblée Générale du 07/03/2011. Ses dispositions sont devenues applicables dès approbation par l'Assemblée Générale.** »